

## AIDE - MÉMOIRE

# Checklist : *intégrer l'IA* dans votre projet de recherche

28 questions à se poser avant d'utiliser l'IA, organisées en 6 sections. Cochez chaque question : toute réponse « Non » appelle une action de correction.

### Ancrée dans :

- TCPS 2 (2022) — Énoncé de politique des trois Conseils
- Loi 25 du Québec (2022) — protection des renseignements personnels
- ICMJE (2024) — politique de publication scientifique
- Littérature scientifique 2023-2025 sur l'éthique IA en recherche

Pour le guide complet, les explications et la bibliographie :

[benoitplante.com/integrer-ia-projet-recherche](https://benoitplante.com/integrer-ia-projet-recherche)

### **Benoit Plante**

Consultant en recherche à l'ère de l'IA · Édition 2026

## Section A AVANT D'UTILISER L'IA

---

Questions préalables à toute intégration de l'IA dans le projet.

- A1. Mon institution a-t-elle une politique sur l'usage de l'IA en recherche ?**  
*Vérifiez auprès du bureau de recherche / vice-rectorat / CER.*
- A2. Mon projet a-t-il un protocole approuvé par un CER ?**  
*Si oui, l'usage de l'IA est-il compatible avec ce qui a été approuvé ?*
- A3. Ai-je consulté un éthicien ou conseiller en intégrité scientifique ?**  
*Pour les usages non standards, un avis professionnel évite des mois de retard.*
- A4. L'usage prévu de l'IA est-il compatible avec ma discipline et ses normes ?**  
*Plusieurs associations savantes ont leurs propres lignes directrices.*
- A5. Ai-je identifié précisément quelles tâches l'IA va effectuer ?**  
*Recherche documentaire ? extraction ? codage ? rédaction ? traduction ? — listez précisément.*

## Section B CHOIX DE L'OUTIL

---

Tous les outils IA ne se valent pas sur le plan éthique et juridique.

- B1. L'outil traite-t-il les données dans une juridiction acceptable ?**  
*Canada, UE, États-Unis avec contrat DPF. Hors de ces zones : risque accru.*
- B2. L'outil utilise-t-il mes saisies pour entraîner ses modèles ?**  
*Versions gratuites : OUI par défaut. Versions API/Enterprise : NON en général.*
- B3. Le fournisseur dispose-t-il de certifications de sécurité reconnues ?**  
*SOC 2 Type II, ISO 27001, HIPAA pour les données de santé.*
- B4. Quelle est la politique de rétention et de suppression des données ?**  
*Vérifiez la durée et l'existence d'une option de suppression manuelle.*
- B5. L'institution a-t-elle négocié un accord avec le fournisseur ?**  
*Privilégiez les accès institutionnels (Claude/Copilot/ChatGPT Enterprise) au compte personnel.*

## Section C DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

---

La section la plus critique : les erreurs ici exposent à des sanctions financières.

- C1. Mes données contiennent-elles des renseignements personnels (Loi 25) ?**  
*Nom, courriel, biométriques, opinions, santé. Si oui : AFRVP requise avant tout transfert.*
- C2. Mes participants ont-ils consenti spécifiquement au traitement par IA ?**  
*Le formulaire doit nommer l'IA, le type d'outil, la juridiction et les risques.*
- C3. Les données sont-elles dépersonnalisées AVANT le dépôt dans l'IA ?**  
*Retrait des noms, codification des identifiants, suppression des verbatims trop identifiants.*
- C4. Une analyse des facteurs relatifs à la vie privée a été conduite et documentée ?**  
*Obligatoire sous la Loi 25 dès qu'un fournisseur externe est impliqué.*
- C5. Mon CER a-t-il approuvé spécifiquement l'usage de l'IA dans ce projet ?**  
*Si le protocole approuvé est antérieur à l'introduction de l'IA : modification requise.*
- C6. Le contrat fournisseur prévoit-il un droit de retrait pour les participants ?**  
*Vérifiez la mécanique avant la collecte, pas après.*

## Section D TRANSPARENCE ET DOCUMENTATION

---

Ce qui n'est pas documenté n'est pas défendable.

- D1. Je tiens un journal des usages IA pour ce projet**  
*Date, outil, version, prompt complet, fichiers déposés, décision prise.*
- D2. Mes prompts utilisés pour des analyses sont conservés intégralement**  
*Pas la description : le texte exact. C'est ce qui pourra vous être demandé.*
- D3. J'ai défini comment l'IA sera déclarée dans la publication finale**  
*Section méthodes + lettre d'accompagnement + annexe si requise.*
- D4. Mon équipe a une convention partagée sur l'usage de l'IA**  
*Étudiants, professionnels, collaborateurs : tous documentent dans le même journal.*

## Section E BIAIS ET FIABILITÉ

---

L'IA produit des résultats plausibles, pas nécessairement justes.

- E1. J'ai identifié les biais connus du modèle pour ma tâche**  
*Sous-représentation non anglo-saxonne, biais de récence, biais de genre, biais culturels.*
- E2. Chaque référence générée par l'IA est vérifiée à la source**  
*Taux d'hallucination : 28,6 % à 91,3 % selon le modèle (Chelli, JMIR 2024).*
- E3. Mes extractions et codages issus de l'IA font l'objet d'un audit humain**  
*Minimum 10 % des décisions au hasard. Audit complet pour les enjeux à risque.*
- E4. J'ai prévu une triangulation indépendante des résultats sensibles**  
*Pour toute conclusion à impact : vérification humaine indépendante.*
- E5. Je documente les limites de l'IA dans la section « Limites » de ma publication**  
*Quel modèle, quelle version, quels biais, quelles tâches non confiées à l'IA et pourquoi.*

## Section F PUBLICATION ET AUCTORIALITÉ

Les revues exigent désormais une déclaration explicite.

- F1. L'IA n'est jamais listée comme auteur (ICMJE, 2023)**  
*Un outil ne peut pas être responsable de la rigueur du travail.*
- F2. J'ai consulté la politique IA de la revue visée**  
*Chaque revue a sa formulation : page-titre, méthodes, cover letter — voire les trois.*
- F3. Ma déclaration nomme l'outil, sa version et son rôle précis**  
*Pas « ChatGPT a aidé à la rédaction » — précisez modèle, version, tâche, validation.*
- F4. Tous les co-auteurs sont informés et d'accord avec l'usage de l'IA documenté**  
*La responsabilité des auteurs est collective.*

### VIGILANCE

## 3 signaux d'alarme : arrêtez tout

Si vous rencontrez l'une de ces trois situations, mettez le projet en pause et consultez votre conseiller en éthique avant de poursuivre.

### ⚠ 1. DONNÉES NOMINATIVES DANS UN OUTIL GRAND PUBLIC

Verbatim d'entrevues avec noms, courriels de participants, dossiers de santé dans la version gratuite de ChatGPT, Claude ou Gemini.

**Action :** Arrêtez le traitement. Documentez l'incident. Consultez le responsable de la protection des renseignements personnels.

### ⚠ 2. CONSENTEMENT ANTÉRIEUR À VOTRE DÉCISION D'UTILISER L'IA

Vous avez recruté sous un formulaire qui ne mentionne pas l'IA. L'usage n'est pas couvert par le consentement.

**Action :** Aucune donnée participante dans l'IA. Soumettez une modification au protocole et obtenez un consentement supplémentaire.

### ⚠ 3. UNE RÉVISION DEMANDE VOTRE PROMPT — VOUS NE L'AVEZ PAS

Un évaluateur soupçonne un usage IA non déclaré et demande la documentation. Sans journal, vous reconstituez de mémoire : inacceptable.

**Action :** Prévention. Tenez le journal dès le début du projet. C'est la version 2025 du cahier de laboratoire.

## SOURCES PRINCIPALES

### Pour aller plus loin

#### Cadres officiels canadiens et québécois

- TCPS 2 (2022) — Énoncé de politique des trois Conseils. [ethique.gc.ca](https://www.ethique.gc.ca)
- Loi 25 du Québec (2022). [cai.gouv.qc.ca](https://www.cai.gouv.qc.ca)
- ICMJE Recommendations (2024). [icmje.org](https://www.icmje.org)

#### Littérature scientifique récente

- Resnik & Hosseini (2023). Specific challenges posed by artificial intelligence in research ethics. *Frontiers in AI*.
- Diaz Milian & Bhattacharyya (2025). Ethical approval and informed consent in mental health research: scoping review. *AI & Society*.
- Chelli et al. (2024). Hallucination rates of ChatGPT and Bard. *JMIR*.

Pour le guide complet en ligne — explications détaillées, exemples et bibliographie élargie :

[benoitplante.com/integrer-ia-projet-recherche](https://benoitplante.com/integrer-ia-projet-recherche)

Cet aide-mémoire fait partie de la bibliothèque

**Recherche à l'ère de l'IA — benoitplante.com**